



20/04/2024 / Clôturé depuis 2494 jours

Informations générales

Date de parution 24/05/2017	Date de clôture 22/06/2017
Localisation Ecole Militaire de Paris, 75007 Paris Département : Paris (75)	Secteur d'activité Gardiennage

Acheteur public

MINDEF/EMA/SCA/PFAF-IDF

Adresse : Base des Loges, 8 avenue du président kennedy, bp 40202, 78102 Saint germain en laye cedex

Pour contacter cet acheteur, veuillez vous rendre sur sa [page d'informations](#).

Description du marché

Accueil, contrôle et filtrage de l'Ecole Militaire à Paris

Critère

Prix

Financement

Le financement est assuré par des ressources budgétaires propres à l'Etat. Les sommes dues en l'exécution du présent marché sont payées dans un délai maximum de 30 jours. Le mode de règlement est le mandat administratif. Le comptable assignataire est le directeur départemental des finances publiques des Yvelines.

Forme Juridique

Les candidats peuvent présenter leur candidature et leurs offres groupées, sous forme conjointe ou solidaire (cf. article 38 du décret no2016-361 du 25 mars 2016). Un mandataire ne peut représenter plus d'un groupement d'entreprises (cf. article 38 du décret no2016-361 du 25 mars 2016). En cas de groupement conjoint, l'acte d'engagement est un document unique qui indique le montant et la répartition détaillée des prestations exécutées par chaque entreprise. En cas de groupement solidaire, l'acte d'engagement est un document unique qui indique le montant total du marché et l'ensemble des prestations que les membres du groupement s'engagent solidairement à réaliser. Estimant que la transformation d'un groupement conjoint en groupement solidaire est nécessaire à la bonne exécution du marché, la personne publique impose cette transformation après l'attribution du marché (article 38.II du décret no2016-361 du 25 mars 2016) dans le cadre d'une mise au point. Le mandataire désigné dans la candidature et dans l'offre représente l'ensemble des membres du groupement vis-à-vis de l'acheteur et en coordonne les prestations (article 38.III du décret no2016-361 du 25 mars 2016).

Situation Juridique

Critères relatifs à la situation personnelle d'opérateurs économiques (susceptibles d'entraîner leur exclusion), y compris exigences relatives à leur inscription à un registre professionnel ou du commerce Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : La composition du dossier de candidature et les modalités de remise de ce dossier sont précisées dans les documents téléchargeables de la consultation 'modalités de dépôt des candidatures'. Les modalités d'accès à ces documents sont précisées dans la rubrique 'informations complémentaires' de cette annonce.

Caractéristiques

Le marché est passé sous la forme de la procédure négociée avec publicité préalable, en application des articles 6 de l'ordonnance no2015-899 du 23 juillet 2015 et 21, 24 et 64 à 66 du décret no2016-361 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité. Le marché public est un accord-cadre à bons de commandes conformément à l'article 70 du décret no2016-361 du 25 mars 2016. Le marché public est passé pour une première période débutant à la date de notification et se terminant au 30 juin de l'année N+1. Le marché public est reconduit ou non reconduit par décision expresse du pouvoir adjudicateur. Le titulaire ne peut refuser la reconduction. La non reconduction du marché n'ouvre en aucun cas un droit à une quelconque compensation financière. Chaque période de reconduction court du 1er juillet au 30 juin de l'année suivante sans que la durée totale du marché public ne puisse excéder quatre (4) ans. La dernière période de reconduction débute un 1er juillet et se termine la veille de la date du quatrième (4ème) anniversaire de notification.

Source : **BOAMP**

Marchés ouverts pour MINDEF/EMA/SCA/PFAF-IDF	Marchés ouverts dans l'activité Gardiennage
Aucun autre marché ouvert pour cet acheteur.	Aucun autre marché ouvert pour cette activité.